



RAPPORT SUR LE COMITÉ DES AUXILIAIRES AUX SERVICES DE SANTÉ ET SOCIAUX (ASSS)

SYNDICAT DES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS
DU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET SERVICE SOCIAUX
DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE - CSN

Juillet 2019

Le comité des auxiliaires aux services de santé et sociaux (ASSS) a été mis sur pied pour donner suite à des revendications importantes de la part de ce groupe de travailleuses et travailleurs qui se manifestait et se mobilisait de plus en plus lors d'assemblées générales. En effet, 60 % des membres présents aux assemblées étaient constitués d'ASSS.

Le comité a été mis sur pied en octobre 2016 et a pris fin en avril 2019. Au total, 15 rencontres du comité ont eu lieu en plus de celles avec la partie patronale. Entre-temps et dû à la fusion du STT du CSSS Champlain Charles-LeMoine et du du STT du CSSS du Haut-Richelieu-Rouville, les travaux ont été momentanément interrompus jusqu'à la création du STT du CISSS de la Montérégie-Centre - CSN.

L'objectif de ce comité était de faire le point sur leur réalité vécue au quotidien. Nous avons donc énuméré les insatisfactions, les irritants, ainsi que des solutions envisagées que nous avons proposées à l'employeur par la suite.

Les rencontres se sont échelonnées sur plusieurs mois étant donné les plages horaires avec lesquelles nous devons composer. En effet, les rencontres ont eu lieu exclusivement en soirée, puisqu'il y avait une grande difficulté à libérer les ASSS en journée, due à un manque criant de personnel.

Nous détaillerons dans les prochaines pages les dates où les rencontres ont eu lieu, les présences et le contenu qui s'en dégageait.

D'entrée de jeu, nous tenons à préciser qu'avant même que le comité soit mis sur pied, l'employeur du CSSS Champlain-Charles-LeMoyne avait consenti à octroyer un contrat aux entreprises d'économie sociale en aide à domicile (EÉSAD) afin de subvenir au besoin du CSSS Champlain-Charles-LeMoyne pour effectuer des tâches que les ASSS n'arrivaient pas à fournir étant donné la pénurie de main-d'œuvre, concernant notamment cette appellation d'emploi. Sur le territoire du CSSS, il s'agissait de la firme Amélys.

Afin d'octroyer des tâches au personnel de ces entreprises, les usagers sont évalués de 0 à 15 (0 correspondant à très léger et 15 à très lourd) et tout usager ayant une cote entre 0 et 4 est relayé à la firme privée Amélys. Les impacts de cette décision ont eu pour effet d'alourdir les routes des ASSS puisque ces dernières se retrouvaient avec les cas plus lourds.

Du côté du CSSS Champlain Charles-LeMoyne, il était tout de même convenu que de mettre sur pied un comité d'ASSS syndiqué CSN était approprié.

La première rencontre a donc débuté le 6 octobre 2016. Une deuxième rencontre du comité a eu lieu le 17 novembre 2016. Ces deux rencontres ont été embryonnaires d'autant plus que nous savions que la réalité changerait quelques mois plus tard avec la fusion des accréditations syndicales compte tenu de la nouvelle réalité des CISSS.

Au printemps 2017, il y a donc eu reprise des travaux du comité ASSS syndiqués CSN pour le STT du CISSS de la Montérégie-Centre - CSN (résultat de la fusion du CSSS Champlain-Charles-LeMoyne et du CSSS du Haut-Richelieu-Rouville) pour nos trois secteurs respectifs; soit Longueuil, Saint-Jean et Richelieu.

Nous vous présentons ici les principaux objectifs du comité :

- reconnaissance et valorisation des appellations d'emplois des ASSS;
- actualisation des actes délégués prodigués en 2018-2019 dans nos trois secteurs;
- organisation du travail au quotidien;
- atténuation des irritants;
 - hausse des frais de kilométrage;
 - politique de frais de déplacement;
 - politique de cellulaire;
- plainte équité salariale;
- primes d'actes réservés;
- organisation de la journée nationale du 11 avril (Journée des ASSS);
- organisation d'une sortie médiatique;

-
- offensive pour contrer la privatisation;
 - évaluation des pistes de solution pour former plus d'ASSS.
-

Septembre 2017 - Rencontre avec la direction générale

Présences :

- Richard Deschamps, PDG
- Daniel Mallette, v.-p. secteur Saint-Jean, STT du CISSSM C - CSN
- Jean Mercier, président, STT du CISSSM C - CSN
- Marc Perron, v.-p. secteur Longueuil, STT du CISSSM C - CSN
- Maryse Poupart, DRH
- Stéphane Tétreault, adj. DRH

Il y a une discussion avec la partie patronale pour exprimer nos préoccupations sur les soins à domicile (SAD).

La partie syndicale a revendiqué la conservation à long terme des services d'aide à domicile en Montérégie au secteur public. Elle demande également au PDG de dénoncer et de faire des représentations à son homologue au Conseil du trésor quant au manque d'augmentation des frais de kilométrage pour les employés du secteur public, car depuis plusieurs années, aucune augmentation a été attribuée aux salarié-es du secteur public.

Elle informe l'employeur qu'un comité d'ASSS sera mis sur pied et que par la suite, elle souhaiterait la collaboration de la partie patronale afin de créer un comité paritaire en ce qui a trait aux soins à domicile.

7 décembre 2017 - Rencontre des responsables CSN pour le comité des ASSS.

Daniel Mallette et Marc Perron, vices-présidents respectifs pour les territoires de Saint-Jean-sur-Richelieu et Longueuil du STT du CISSS de la Montérégie-Centre CSN agiront à titre de responsables pour ce comité.

Préparation du comité du 23 janvier 2018.

Trois assemblées d'information des secteur Longueuil, Saint-Jean, et Richelieu ont eu lieu.

Création d'un comité d'ASSS syndical CSN.

Discussion en lien avec les travaux que le comité va mettre en place avec les objectifs.

Pour une meilleure représentativité concernant chaque territoire, un nombre de représentantes a été déterminé:

- quatre représentantes pour le secteur Longueuil;
- deux représentantes pour le secteur Saint-Jean;
- une représentante pour le secteur Richelieu.

Explication du rôle des représentantes de secteur qui a pour but d'aller chercher le plus d'information possible de toutes les ASSS de chaque secteur et de les acheminer au comité.

Difficulté à ce que des libérations syndicales soient accordées étant donné le manque de personnel du service des soins à domicile. Les ASSS nommées se sont donc offertes afin que l'on poursuive les travaux en soirée sans qu'elles soient rémunérées. Le syndicat a accepté de travailler de cette façon. Cependant, le syndicat leur remboursera les frais de repas et de kilométrage.

23 janvier 2018 - Première rencontre du comité des ASSS

Présences :

Secteur Longueuil

Isabelle Dionne
Sylvie Gilbert

Secteur Richelieu

Julie Morneau

Secteur Saint-Jean

Nicole Canuel
Claudine English

Syndicat

Daniel Mallette, v-p secteur Saint-Jean
Geneviève Moreau, conseillère syndicale
Marc Perron, v-p secteur Longueuil

Absences :

Véronique Jacques, secteur Longueuil;
Mélanie Plourde, secteur Longueuil.

On fait le tour des objectifs du comité.

Objectifs :

- valorisation du titre d'emploi;
- révision du libellé de l'appellation d'emploi si besoin;
- actes délégués;
- organisation du travail et irritants.

Mandat du comité pour la prochaine rencontre : faire le tour des collègues d'ici la prochaine réunion du comité et relever les irritants qui sont vécus au quotidien.

Idée de création de lettre afin de dénoncer ces irritants, qui serait distribuée à tous. On en discutera lors de la prochaine rencontre du comité.

- organisation journée des ASSS – 11 avril 2018;
- équité salariale;
- relativité salariale et rangement;
- primes actes réservés;
- privatisation des services.

Pas de privatisation dans le secteur Saint-Jean et Richelieu.

Privatisation :

- Loi 10 prévoit un budget en entreprise socio-économique
- 21 heures de formation au privé – ergo et infirmière du public forment les salariés d'Amélys afin qu'elles puissent prodiguer les actes réservés à l'agence privée.

Éventuellement il serait intéressant de faire une rencontre régionale des ASSS en regroupant les ASSS de Sorel, Pierre-Boucher, Saint-Hyacinthe, Longueuil, Saint-Jean et Richelieu.

Pour la prochaine rencontre, les gens du secteur Saint-Jean pourront faire la comparaison avec les travaux que le secteur Longueuil avait déjà faits. Ils pourront faire le portrait de leur secteur, et l'état ou l'évolution de leurs tâches.

Création d'un groupe Facebook « fermé » afin de pouvoir échanger de l'information ainsi que des documents avant les réunions du comité.

Demande à soumettre au comité de négociation nationale en 2020 : augmentation des frais de kilométrage.

Organisation d'une sortie médiatique

Formation et cohorte PAB

Le syndicat propose la possibilité de former des PAB afin qu'elles deviennent ASSS.

Les membres du comité sont à l'aise avec les objectifs énumérés.

- Prochaine réunion du comité : 13 février 2018;

Fin de la rencontre.

13 février 2018 - rencontre du comité ASSS

Présences :

Secteur Longueuil :

Isabelle Dionne
Sylvie Gilbert
Véronique Jacques
Mélanie Plourde

Secteur Richelieu :

Julie Morneau

Syndicat :

Daniel Mallette, v.-p. secteur Saint-Jean
Geneviève Moreau, conseillère syndicale
Marc Perron, v.-p. secteur Longueuil

Absences :

Nicole Canuel, secteur Saint-Jean
Claudine English, secteur Saint-Jean

Lecture des notes du compte rendu de la dernière réunion.

Marc et Daniel résumant la rencontre avec la direction au comité. Ils ont interpellé pour la 2^e fois la direction générale sur les besoins de service pour les soins à domicile, car ils seront grandissants en Montérégie dans les prochaines années.

Un comité syndical a été créé afin de valoriser l'appellation d'emploi des ASSS ainsi que la reconnaissance de leur profession. Également, l'identification des irritants et des difficultés vécus par les travailleuses et les travailleurs de nos trois secteurs seront nommés.

L'employeur est ouvert à nous entendre à ce sujet.

Organisation du travail et irritants

Concernant la lettre de dénonciation des irritants, certaines membres du comité nous transmettent le malaise qu'ont certaines travailleuses d'inscrire leurs noms sur la lettre et préféreraient l'anonymat.

Nous convenons de maintenir l'identification de la personne de façon à permettre au comité de les identifier et de bien les représenter.

Leurs noms ne seront pas transmis à l'employeur, uniquement les irritants; l'objectif étant d'éliminer le maximum d'irritants.

Le comité recommande de remettre le formulaire rempli dans une enveloppe scellée à un membre du comité de leur secteur.

Le document est approuvé par le comité. Un nombre de copies sera imprimé pour chacun des secteurs :

- 100 copies - secteur Longueuil;
- 50 copies - secteur Saint-Jean;
- 50 copies - secteur Richelieu.

Organisation pour la journée nationale des ASSS du 11 avril 2018

Pour la *Journée des ASSS*, l'objectif est de faire connaître l'appellation d'emploi et démystifier la profession. Énumérer les tâches d'une ASSS, expliquer sa responsabilité, son rôle, etc.

Selon les ASSS du comité, les services ne se limitent pas qu'aux soins pour les personnes âgées, mais également au niveau de l'enfance-famille ainsi qu'aux soins palliatifs.

L'année dernière, deux kiosques d'information ont été érigés, un à l'hôpital du Haut-Richelieu-Rouville, un autre à l'hôpital Champlain-Charles-LeMoine. On reprendrait la même formule que l'année précédente. Cette année, on ajoute les CLSC qui sont au nombre de six.

Rédaction d'un tract qui sera à distribuer le 11 avril. Daniel et Marc vont rédiger le texte et vont s'assurer avec le conseiller syndical SAMVR qu'il soit conforme.

Il est proposé de publier le tract dans le journal syndical du STT du CISSSM Centre-CSN. Par la suite, il sera partagé également sur les médias sociaux et les sites Web.

Autre idée : devrait-on tenter de rejoindre le public, par exemple se rendre dans un centre commercial et faire la distribution du dépliant des ASSS à la population?

Il est aussi proposé de faire un article dans un journal populaire.

Actes délégués (Loi 90)

Pour le secteur Saint-Jean : formation prévue le 20 février pour toutes les ASSS qui n'ont pas reçu la formation pour le curage anal, toucher rectal, collerette. Toutefois, elles

n'auront pas d'accompagnement individuel. C'est dans le cadre d'une réunion d'équipe (13 février) qu'elles l'ont appris par la chef d'équipe infirmière.

Le v.-p. secteur Saint-Jean fera une intervention à cet effet afin de faire respecter la loi.

Le comité fait le tour du tableau des actes délégués pour savoir ce qui est réalisé et dans quels secteurs. L'objectif étant d'harmoniser les pratiques.

La prochaine rencontre du comité se tiendra le 8 mars prochain, dès 17 h.

Fin de la rencontre.

8 mars 2018 - Rencontre du comité des ASSS

Présences :

Secteur Longueuil

Sylvie Gilbert
Véronique Jacques
Mélanie Plourde

Secteur Richelieu

Julie Morneau

Secteur Saint-Jean

Claudine English
Nicole Canuel

Syndicat

Marc Perron, v.-p. secteur Longueuil
Daniel Mallette, v.-p. secteur Saint-Jean
Geneviève Moreau, conseillère syndicale

Absence :

Isabelle Dionne, secteur Richelieu

Retour et lecture du compte rendu de la réunion du 13 février 2018. Le tout est conforme.

Préparation de la journée du 11 avril 2018

Le 11 avril sera la journée nationale des ASSS. Des idées sont soumises, comme d'installer des tables d'information dans les deux hôpitaux, avec vidéo et distribution du dépliant des ASSS ainsi que de l'information complémentaire. Pour les CLSC, la distribution du dépliant des ASSS se ferait entre 7 h et 9 h à la population.

Les vice-présidents de secteur feront les réservations pour les espaces dans les hôpitaux et nous interpellons la direction pour libérer plusieurs ASSS pour cette journée d'activités. Nous devons prévoir une liste pour recueillir des noms de PAB qui souhaiteraient suivre une formation complémentaire dans une cohorte pour devenir ASSS.

On a retravaillé le dépliant de la FSSS qui avait été réalisé en 2016 pour les ASSS afin de mettre l'emphase sur leurs nouvelles réalités en lien avec leurs niveaux de responsabilité en vertu des actes délégués de la loi 90.

Organisation du travail et liste des irritants aux quotidiens

Secteur Longueuil

- Horaires;
- Surcharge des routes;
- Charge des patients, clientèle de plus en plus lourde;
- Mal équilibré si route avec trop de cas lourds / Personnel épuisé à la fin de la journée;
- Cas plus faciles (cote 0-3) sont envoyés au privé;
- Routes trop lourdes;
- Temps de transport pas inclus dans l'horaire;
- Pas de place pour aucun imprévu;
- Routes de soir chargées +++;
- FDS cas plus lourds;
- On laisse la clientèle choisir à quel moment elle préfère recevoir son soin;
- Pour économiser sur le kilométrage, on octroie à la même ASSS tous les clients qui se retrouvent à proximité, peu importe la lourdeur des cas.
- Manque d'information sur les plans d'intervention (cartables rouges)
- Pas au courant des problèmes de santé (ne reçoivent pas les diagnostics)
- Procédure en cas d'urgence (ex. : patiente doit être hospitalisée, aucune information sur les personnes à contacter, maladies, etc.)
- Soins palliatifs, on n'a pas l'information dans les cartables en cas de réanimation ou non ou en cas d'arrêt cardio-respiratoire.
- Dans le cartable l'information est remplie à la main par les infirmières et souvent illisible beaucoup de traits, flèches.
- Mise à jour de l'information n'est pas faite régulièrement dans le cartable.
- Pas de suivis aux observations des ASSS pendant plusieurs semaines.

Par exemple, manque de suivi pour matériel défectueux. Chaise brisée depuis mois de novembre, ergothérapeute a confirmé qu'on devait la changer. Le responsable des équipements ne connaissait pas ce type de matériel, aucune réparation n'a été faite et la situation perdure toujours. Cliente va déménager avec même problème.

Secteur Richelieu

- Manque de stabilité
- Routes qui changent continuellement
- Fille de soir pendant 2 mois a des usagers différents à chaque semaine dû au manque de personnel.
- Heure de début du quart de travail : ça commence à 8 h au CLSC ou chez l'usager? On doit clarifier ça pour ce secteur. La problématique est présente surtout depuis qu'une travailleuse s'est blessée à 7 h 45 et qu'on ne l'a pas considérée au travail, car elle débute à 8 h. Même chose pour le dîner, le temps de déplacement est-il considéré comme du temps de travail? Moins d'une heure de repas dans les faits, car 25 minutes de déplacement, dernier patient à 12 h, reprise à 13 h. Territoire grand. Mauvaise organisation du temps dans les horaires, et besoin de clarifications.

Secteur Saint-Jean

Cellulaire

- Utilisation de leur téléphone personnel sans compensation
- Appels pour le multidisciplinaire (infirmières)
- Doivent appeler leur boîte vocale au CLSC pour prendre les messages – par exemple changement de l'horaire – message d'un intervenant
- Appels reçus sur leur cellulaire par la chef d'équipe.
- C'est vraiment rendu un outil de travail indispensable.
- Question de sécurité également

Lourdeur des usagers

- Par exemple, on oblige à faire 3 usagers, même si les cas sont lourds et que ça prend 1 h -1 h 15 chacun. Ça déborde!
- Même chose de jour, 4 usagers nous sont octroyés en avant-midi, peu importe la lourdeur des cas.

Prochaine rencontre 26 mars 2018 en soirée.

26 mars 2018 - comité des ASSS.

Présences

Secteur Longueuil

- Isabelle Dionne
- Sylvie Gilbert
- Véronique Jacques

Secteur Richelieu

- Julie Morneau

Secteur Saint-Jean

- Claudine English
- Nicole Canuel

Syndicat

- Marc Perron, v.-p. secteur Longueuil
- Daniel Mallette, v.-p. secteur Saint-Jean
- Geneviève Moreau, conseillère syndicale
- Mélanie Bouchard, Responsable à l'information et à la mobilisation
- Guy Laurion, vice-président de la FSSS – Responsable du personnel para technique, des services auxiliaires et de métiers

Absence :

- Mélanie Plourde

Lecture du compte rendu de la dernière réunion du 8 mars 2018. Le tout est conforme.

Révision du dépliant ASSS

Guy Laurion reprend les différents éléments de modification suggérés par le comité afin d'obtenir des précisions supplémentaires et de s'assurer que ça convient à tout le monde. Photo pour le dépliant : oui les activités de vie domestique (AVD) et l'écoute font partie du travail, mais l'emphase sera mis sur les actes délégués qui est plus près de leurs réalités.

Une séance de photos a été réalisée au CLSC Samuel de Champlain avec Guy Laurion, Marc Perron, Mélanie Plourde, Sylvie Gilbert et le photographe de la CSN, pour réaliser les photos mettant l'accent sur les actes délégués de la loi 90 qui serviront au dépliant des ASSS.

Les modifications qui seront apportées conviennent au comité. Cependant, la mise à jour ne sera pas prête pour le 11 avril. Le dépliant sera donc celui de 2016 lors de la distribution.

Journée des ASSS

- libérations syndicales acceptées dans le secteur Saint-Jean et Richelieu ;
- une seule libération syndicale acceptée pour le secteur Longueuil ;
- Isabelle Dionne pourrait donner de son temps, car elle est actuellement en retour progressif ;
- Jean Mercier, Mélanie Bouchard et Daniel Mallette vont donner un coup de main ;
- Mélanie Bouchard nous présente le vidéo qu'elle suggère de diffuser lors de la Journée des ASSS. Le comité est d'accord. Il sera présenté le 11 avril dans les deux centres hospitaliers ;
- Guy propose d'aller rencontrer le ministre Barrette le 11 avril pour lui remettre un message relativement à la valorisation du titre d'emploi, mais également pour lui faire part de la réalité de la surcharge de travail. À réfléchir. Le comité trouve l'idée très intéressante. L'action pourrait se dérouler après l'activité du dîner.

Plaintes équité salariale 2010

La FSSS s'est retirée de la conciliation. Nous sommes maintenant prêts à débiter les enquêtes puisqu'il n'y a pas de possibilité d'entente avec le Conseil du Trésor.

Un rappel est exprimé indiquant que si l'on a gain de cause, c'est rétroactif à 2010.

REPRISE DES TRAVAUX SUR LES IRRITANTS

Secteur Longueuil

Manque de formation

- Cas plus lourds, plus de manipulations, plus de transferts (obésité morbide techniques différentes, et pas de mise à jour) ;
- Troubles de santé mentale, approche différente, notre personnel a besoin d'être formé adéquatement (ex. troubles de la personnalité, apprendre à connaître les signes, savoir comme agir avec eux) ;

- On devrait faire des mises à jour des formations, nouvelles techniques, nouveau matériel qu'on ne nous présente jamais ;
- Férié, vacances, vacances fractionnées, congé sans solde ;
- Quotas trop bas pour vacances ;
- Impossible de programmer des fériés, ces congés sont toujours refusés ;
- Les remplacements sont souvent conditionnels ;
- Usager mal évaluer ;
- Moment de l'évaluation versus celui des soins = délai important donc, l'évaluation n'est plus nécessairement adaptée, conséquence : matériel inadéquat ou manquant ;
- Aucun retour de suivi de la part des professionnels.
- Pas de communication avec les professionnels et entre les professionnels.

Secteur Richelieu

- Horaires surchargés. Conséquence = disponibilité enlevée ;
- Depuis 2 ans, horaires trop chargés et les ASSS de la liste de rappel ne restent pas. Elles ne veulent plus venir travailler dans le secteur Richelieu. Elles enlèvent leur disponibilité dans le secteur Richelieu pour la mettre seulement dans le secteur Saint-Jean ;
- Horaire non équitable ;
- Certaines ASSS ont le droit de choisir leurs routes (ex : choix de l'utilisateur, moins lourds, route plus facile) ;
- Chef d'équipe qui a des préférences d'ASSS (des routes très chargées pour certaines et très légères pour d'autres) ;
- Régulièrement, le personnel manque de temps pour offrir les soins, route trop chargée, distance trop élevée entre patients sur le territoire (ex : lavage de cheveux, pas le temps de les sécher).

Secteur Saint-Jean

- Équité salariale ;
- Salaire trop bas vérifier avec le fédéral (Ontario) ;
- Journée de tempête de neige ;

-
- Lors de tempête si elles ne peuvent pas se déplacer pour pouvoir aller travailler (chemin fermé), elles ne sont pas payées. En plus du fait qu'il faille qu'elles rappellent les usagers à leurs frais ;
 - Horaire pour un patient inéquitable ;
 - Le temps octroyé au même usager d'une ASSS à une autre peut être très variable ;
 - Donne des quarts de travail d'heure différente : 8 h à 16 h et 12 h à 20 h ;
 - Difficulté à rencontrer l'équipe multidisciplinaire ;
 - Rencontre d'équipe aux deux semaines ; l'équipe multidisciplinaire n'est pas présente ;
 - Se faire attribuer ponctuellement un client sans rapport complet de l'utilisateur.
-

9 et 26 avril 2018 - Comité des ASSS

Présences :

Secteur Longueuil

- Isabelle Dionne
- Sylvie Gilbert
- Mélanie Plourde

Secteur Richelieu

- Julie Morneau

Secteur Saint-Jean

- Claudine English

Syndicat

- Marc Perron, v.-p. secteur Longueuil
- Daniel Mallette, v.-p. secteur Saint-Jean

Absences :

- Véronique Jacques, secteur Longueuil
- Nicole Canuel, secteur Saint-Jean

Lecture du compte rendu de la dernière réunion du 26 mars 2018. Tout est conforme.

Préparation pour la journée nationale du 11 avril 2018.

- Claudine English et Nicole Canuel sont en arrêt. Nous allons annuler notre présence pour le matin au CLSC Vallée-des-Forts.
- Julie Morneau et Jean Mercier vont être au CLSC Richelieu le matin à 6 h 45 jusqu'à environ 9 h 15.
- Julie Morneau et Daniel Mallette seront à l'Hôpital Richelieu-Rouville à partir de 9 h 30.
- Envoyer une délégation au colloque des ASSS le 24 avril 2018
- Colloque soins à domicile organisé par la CSN demande de libération faite à l'employeur.
- Quatre ASSS libérées : Claudine English, Julie Morneau, Sylvie Gilbert,

- Préparation de la rencontre du comité ASSS avec le ministre de la Santé Gaétan Barrette prévue le 4 mai 2019.

Irritants - la suite :

Secteur Richelieu

Routes non centralisées

- Par manque de personnel
- Une ASSS peut commencer à un secteur donné, par exemple à Chambly, après Carignan pour ensuite aboutir à Marieville.
- Commencer à Marieville, aller à Saint-Césaire et revenir à Marieville et ainsi de suite.
- Couper les bains.

Rencontres de travail

- Les ASSS qui ne sont pas titulaires de poste n'assistent pas aux rencontres qui ont lieu aux deux semaines.
- Par manque de personnel, les rencontres sont diminuées, par exemple le rythme est mensuel plutôt que bimensuel ;
- Manque d'information et de formation.

Message non fait

- Patient décède ou est hospitalisé – les ASSS ne sont pas avisées ;
- Retour du patient – ne connaît pas l'état de santé.

Formation pendant nos quarts de travail.

Formation le soir, la fin de semaine ou dans nos journées de congé.

Cours et entrées non déneigées

Beaucoup d'endroits ne sont pas déneigés, l'accès est difficile.

Secteur Saint-Jean

Surcharge de travail

Route trop lourde, n'ajuste pas le temps pour un résident donc occasionne du temps supplémentaire, même après avoir rapporté le problème, rien ne change.

Pas de salle de travail

Souhaiteraient avoir une salle comme à Richelieu ou à Longueuil pour effectuer le travail administratif.

Pas de chef d'équipe

À Saint-Jean – chef d'équipe est remplacée par une technicienne en réadaptation physique (TRP)

Comité ASSS

Aimerait avoir un comité régional pour pouvoir discuter et échanger.

4 mai 2018 - Rencontre avec le ministre de la Santé Gaétan Barrette à son bureau de circonscription à Brossard.

Présences :

- Guy Laurion, vice-président de la catégorie 2 de la FSSS ;
- Jean Mercier, président du STT du CISSSMC - CSN ;
- Marc Perron, vice-président du secteur Longueuil du STT du CISSSMC-CSN ;
- Daniel Mallette, vice-président du secteur Saint-Jean du STT du CISSSMC – CSN ;
- Michel Pietrantonio, agent responsable aux règlements des litiges et des griefs du STT du CISSSMC – CSN ;
- Mélanie Bouchard, responsable à l'information et à la mobilisation ;

ASSS présentes :

- Claudine English ;
- Julie Morneau ;
- Mélanie Plourde ;
- Isabelle Dionne ;
- Véronique Jacques ;
- Marie-Soleil Fillion ;
- Karina Richer.

Au début de la rencontre, nous remarquons que le ministre avait une attitude plutôt fermée lorsque les délégués syndicaux ont pris la parole. Lorsque les ASSS ont expliqué leur quotidien, le ministre a semblé être plus réceptif lors des échanges.

Nous avons mis l'accent sur trois objectifs lors de cette rencontre :

- Mesure pour contrer la privatisation ;
- Plainte d'équité salariale ;
- Frais de kilométrage.

Le temps prévu par le ministre pour cette rencontre était de 45 minutes. Finalement, les échanges et les discussions ont eu lieu sur une période de plus d'une heure.

Le comité est d'avis que la rencontre a été constructive.

10 mai 2018 - comité des ASSS

Présences

Secteur Longueuil

- Isabelle Dionne ;
- Sylvie Gilbert ;
- Véronique Jacques

Secteur Richelieu

- Julie Morneau

Secteur Saint-Jean

- Claudine English ;
- Nicole Canuel absente

Syndicat

- Marc Perron, v.-p. secteur Longueuil
- Sébastien Boisvert, conseiller syndical

Absences :

- Mélanie Plourde, secteur Longueuil
- Daniel Mallette, v.-p. secteur Saint-Jean

Lecture du compte rendu de la dernière réunion du 26 avril 2018. Le tout est conforme.

Nous faisons le tri parmi tous les irritants recueillis de tous les secteurs afin de les intégrer dans les cinq catégories ci-dessous :

- clientèle ;
- organisation du travail ;
- communication ;
- formation ;
- santé et sécurité.

22 mai 2018 - comité des ASSS

Présences :

Secteur Longueuil

- Isabelle Dionne
- Sylvie Gilbert
- Mélanie Plourde

Secteur Richelieu

- Julie Morneau

Secteur Saint-Jean

- Claudine English

Syndicat

- Marc Perron, v.-p. secteur Longueuil
- Daniel Mallette, v.-p. secteur Saint-Jean

Absences :

- Véronique Jacques (Longueuil)
- Nicole Canuel (Saint-Jean)

Planifier une rencontre avec l'employeur pour lui demander de créer un comité paritaire d'organisation du travail pour le secteur SAD les trois secteurs suivants: Longueuil, Saint-Jean et Richelieu.

Suite à la demande de l'employeur de lui transmettre la liste des irritants recueillis, nous acquiesçons à leur demande. Dès qu'elle sera finalisée, la liste leur sera transmise.

PISTES DE SOLUTIONS :

- Créer un comité paritaire avec l'employeur et les ASSS de notre comité pour leur faire part de nos informations ;
- Tenter de mieux répartir la clientèle dans les horaires selon la lourdeur des cas (ex. codification des cas par lumière rouge-jaune-verte) ;
- Ne pas laisser la clientèle choisir à quel moment elle préfère recevoir les soins.

-
- Ne plus octroyer à la même ASSS tous les cas du même arrondissement, ce qui répartit la lourdeur des cas, et ce, même si l'objectif de vouloir économiser sur les frais de kilométrage est louable ;
 - Important de faire la mise à jour des informations, s'assurer qu'il ne manque pas de grilles d'observation
 - Écrire à l'ordinateur et insérer le document dans le cartable par la suite
 - Mises à jour sur les formations
 - Augmenter le KM
 - Augmentation du salaire
 - Reconnaissance des ASSS
 - Rétablir les réunions d'équipe
 - Un montant pour l'utilisation des cellulaires.
 - Harmoniser la politique des frais de kilométrage.
-

26 juin 2018 - rencontre avec Madame Louise Boivin, professeure

Guy Laurion nous ayant mis en contact avec une sommité en soins à domicile, M^{me} Louise Boivin, professeure au département des relations industrielles à l'Université du Québec en Outaouais, nous la rencontrons en cette soirée du 26 juin.

Nous rencontrons M^{me} Boivin pour une entrevue et nous lui faisons un résumé de la réalité des soins à domicile au STT du CISSS de la Montérégie Centre - CSN ainsi que des travaux effectués jusqu'à présent et toutes les actions à venir.

Madame Boivin nous fait part des données du MSSS pour le CISSS de la Montérégie centre :

1. Répartition des heures de services de soutien à domicile longue durée entre les divers types de prestations en 2016-2017 :
 - Personnel de l'établissement (pas les professionnels, donc nous déduisons que ce sont les ASSS) : 101 749 (28 %),
 - Personnel chèque-emploi-service (CES) : 180 568 (49 %)
 - Fournisseurs externes (ESSAD, agences) : 85 689 (23 %).
 - Total : 368 006.
2. Augmentation du nombre d'heures de service de soutien à domicile 2013-2014 à 2016-2017 selon chaque type de prestataire.

Montérégie-Centre par rapport au Québec (en entier)

1. Rendu par le personnel de l'établissement : 7,3 % vs 0,6 %
 2. Payés par l'établissement via CES : 22 % vs 6,1 %
 3. Achetés et payés par l'établissement, mais rendues par des fournisseurs : 8,4 % vs 38,6 %
3. Taux salarial horaire CES en 2017 : 12,52 en Montérégie.

Nous ne sommes pas certains du nombre de personnes travaillant dans le cadre du CES en Montérégie. Les chiffres du ministre indiquent autour de 2500 personnes en 2015-2016, mais il se peut que ce nombre soit plus élevé que le nombre réel parce que des personnes inactives depuis plusieurs années peuvent demeurer sur les listes, et possiblement une même personne peut être inscrite plus d'une fois parce qu'elle dessert plusieurs usagers.

4 juillet 2018 - rencontre du comité des ASSS

Nous déterminons les objectifs de la rencontre d'aujourd'hui.

Préoccupation face aux soins à domicile dû au manque de personnel ASSS.

Nous faisons un retour sur la réunion du 26 juin 2018.

Suite à l'analyse de tous nos travaux, nous convenons qu'il est rendu nécessaire de demander une rencontre avec les ressources humaines pour demander la création d'un comité d'organisation du travail paritaire afin d'amener des pistes de solution pour diminuer les irritants que subissent nos ASSS au quotidien ainsi que d'autres pistes de solutions pour toute autre situation, par exemple le manque de personnel, les frais de kilométrage, etc.

En ce qui a trait au comité paritaire, nous suggérerons la composition suivante : 1 ASSS par secteur, soit :

- 1 ASSS, région Richelieu;
- 1 ASSS, région Saint-Jean;
- 2 ASSS secteur Longueuil.

Idéalement nous souhaiterions que ces personnes soient issues du comité des ASSS. Quant à la partie patronale, nous pensons que des représentants des ressources humaines soient présents et les gestionnaires des trois secteurs : Richelieu, Saint-Jean et Longueuil.

6 juillet 2018 - rencontre avec la direction des ressources humaines

Rencontre avec les ressources humaines : Mélanie Grenier et Janie Verreau

Présence des représentants CSN : Daniel Mallette et Marc Perron

L'employeur est en accord avec notre proposition de créer un comité paritaire pour les soins à domicile.

Trois dates sont prévues : 11 septembre, 2 octobre et 11 novembre 2018.

Nous convenons de transmettre les informations recueillies en lien avec les irritants qui nous ont été adressés avant la rencontre du 11 septembre.

17 juillet 2018 - rencontre avec le directeur adjoint du SAD

Marc Perron rencontre Étienne Veilleux, directeur adjoint du SAD et Mélanie Grenier, conseillère en relation de travail.

M. Veilleux informe Marc que le secteur SAD va créer un chantier ASSS pour améliorer l'organisation du travail en parallèle du comité paritaire, puisqu'il y a pénurie d'ASSS à l'échelle nationale du Québec.

Suite aux discussions, ils sont d'accord pour créer un programme de reconnaissance des acquis (RAC) afin que des salariées issues d'autres titres d'emplois du CISSS Montérégie-Centre puissent devenir PAB ou ASSS.

Dû au fait qu'il y a une longue liste d'attente, les secteurs de Saint-Jean et de Richelieu vont former des aides de service pour offrir des AVQ (activité de vie quotidienne). Quatre personnes pour le secteur Saint-Jean et trois pour le secteur Richelieu vont former de cinq à dix PAB pour le secteur de Longueuil afin de posséder le titre d'emploi d'ASSS et si c'est possible, de prodiguer les actes délégués en lien avec la loi 90.

24 août 2018 - rencontre avec la direction des soins à domicile (SAD)

Marc Perron rencontre la directrice des soins à domicile, Hélène Duval et Mélanie Grenier, conseillère en relations de travail.

Sujet : Hélène Duval fait un rapport des soins à domicile pour le CISSS de la Montérégie Centre.

Le constat est que le manque criant de personnel a fait en sorte que pour la période s'échelonnant du 1^{er} avril 2017 au 1^{er} mars 2018, l'organisation n'a pas rendu les services qu'elle était censée rendre. Le territoire couvert a été en déficit de 63 000 heures en soins de service.

En attendant le recrutement de personnel, l'employeur augmentera les appels d'offres pour combler le manque de personnel. L'utilisation du programme d'allocation directe chèque emploi-service.

L'employeur va aussi offrir des services en faisant du « cas par cas » afin de prodiguer des soins par des établissements de résidence privée (de type Chartwell). Les services seront offerts par le personnel de la résidence privé, mais rémunérés par le CISSS de la Montérégie – Centre.

Nous demandons une copie de tous les contrats octroyés par le CISSS de la Montérégie - Centre et nous mentionnons que l'objectif du syndicat CSN est de rapatrier tous ces services au secteur public.

11 septembre, 2 octobre et 27 novembre 2018 - Rencontres du comité paritaire

Trois rencontres ont été nécessaires pour faire le tour avec l'employeur afin de trouver des solutions.

Présences :

Mélanie Grenier, Janie Verreault, DRHCAJ

Marie-Chantal Beaudoin, Pierrette Gardner, Nathalie Rosso, SAPA

Marc Perron, Michel Pietrantonio, STTCISSMC-CSN

Isabelle Dionne Sylvie Gilbert, ASSS CCLM

Julie Morneau, ASSS Richelieu ;

Nicole Canuel, ASSS Vallée-des-Forts

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Fonctionnement et objectif du comité paritaire
3. Travaux et constats par la CSN

Identifier et expliquer tous les irritants énumérés et acheminés préalablement à l'employeur.

13 novembre 2018 - rencontre du comité des ASSS

Présences :

Secteur Longueuil

- Sylvie Gilbert
- Véronique Jacques
- Isabelle Dionne
- Mélanie Plourde

Secteur Richelieu

- Julie Morneau

Secteur Saint-Jean

- Claudine English

Syndicat

- Marc Perron, v.-p. secteur Longueuil ;
- Michel Pietrantonio, agent de grief de la catégorie 2

Nous bâtissons un plan de travail pour amener l'employeur à accepter les solutions trouvées.

20 décembre 2018 - rencontre paritaire des ASSS.

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Mise à jour du chantier ASSS
3. Plan de travail du SAD
4. Finalisation de la présentation des pistes de solutions
5. Prochaine étape

Présences :

Mélanie Grenier, Janie Verreault, DRHCAJ

Nathalie Ferguson, Marie-Chantal Beaudoin, Pierrette Gardner, Nathalie Rosso, SAPA

Marc Perron, Daniel Mallette, v.-p. CSN

M^{me} Ferguson fait le point et explique que le chantier auquel elle fait référence est en fait un comité mis sur pied par l'employeur. À la première rencontre, elle a rencontré les gestionnaires de la liste de rappel, de la dotation, et de la gestion de la présence au travail.

Il y a eu une deuxième rencontre avec une représentante des ressources humaines, Janie Verreau.

Suite aux rencontres avec l'employeur, M^{me} Ferguson est d'accord pour réintroduire les rencontres d'équipe. Lors de ces rencontres d'équipe, des capsules de formation seront offertes. De cette façon, le personnel sera informé adéquatement et les communications seront plus fluides.

Pour le secteur Longueuil, il y aura un ajout d'un soutien professionnel (TRP).

Il y aura amélioration du logiciel « Cali-code 2.0 », ce qui va faciliter la tâche des chefs d'équipes et des ASSS.

L'employeur est d'accord avec notre demande à savoir de nous donner une compensation pour l'utilisation du cellulaire. Il s'informerait et nous reviendra.

Lors de tempêtes de neige, l'employeur offre une heure rémunérée pour appeler la clientèle afin d'annuler les services prévus.

Quant à la politique de déplacement, il y a eu une entente par rapport au temps du dîner. Nous proposons à l'employeur qu'après le dernier client de l'avant-midi, qu'on octroie à

la salariée 10 minutes pour son déplacement afin qu'elle se rende à son point de service le plus près, et le même principe est appliqué en début PM pour le déplacement pour le prochain client. Le but étant que l'ASSS ait une heure de dîner complète. L'employeur s'entend avec le syndicat pour l'application de cette nouvelle pratique.

Création de postes dans tous les secteurs.

Formation de la loi 90 qui va être revue.

Formation en santé et sécurité (PDSB, RCR, personne en perte d'autonomie).

22 janvier 2019 – rencontre du comité des ASSS

Présences

Secteur Longueuil

- Isabelle Dionne
- Sylvie Gilbert
- Mélanie Plourde
- Véronique Jacques

Secteur Richelieu

- Julie Morneau

Secteur Saint-Jean

- Claudine English

Daniel Mallette,

Marc Perron, v.-p. Longueuil

Trois rencontres paritaires par secteur avaient été fixées pour informer les ASSS:

- 17 janvier 2019, secteur Longueuil (terminée) ;
- 5 février 2019, secteur Saint-Jean (à venir) ;
- 14 février 2019, secteur Richelieu (à venir).

Conclusion

Le début des travaux a commencé en novembre 2016. Le comité s'est réuni à quinze reprises. Il y a également eu quatre rencontres en comité paritaire. De plus, plusieurs assemblées de secteurs, diverses actions de visibilité, comme des présences à des kiosques d'information, une intervention directe avec le ministre de la Santé, une rencontre avec madame Louise Boivin, professeure en relations industrielles à l'Université du Québec en Outaouais ont eu lieu.

Dans l'ensemble, nous pouvons affirmer que les résultats ont été satisfaisants. Voici quelques réalisations où il y a eu des mesures concrètes d'apporter pour l'amélioration de la vie au travail des auxiliaires aux services de santé et sociaux : réintégration des rencontres d'équipe, notamment pour la transmission d'informations ainsi que pour recevoir la formation adéquate et pertinente ; harmonisation de l'application des frais de kilométrage pour les trois secteurs concernés, dépliant qui concerne ces travailleuses et travailleurs, revu et corrigé, formation de cohorte de PAB ou d'ASSS ; rémunération plus juste lors de tempête de neige ; augmentation des frais de kilométrage, prime pour l'utilisation du téléphone cellulaire personnel, amélioration du logiciel Cali-code 2,0 pour rendre juste et équitable la répartition des routes de travail, révision des tâches du rôle des chefs d'équipe.

Près de trois ans auront été nécessaires pour mener ces travaux à terme. Nous remercions tous les acteurs qui ont contribué, de près ou de loin, à faire en sorte qu'il y a eu amélioration concrète du quotidien de ce groupe de travailleurs et travailleuses qui est directement en lien avec la clientèle, souvent très vulnérable, du territoire du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre.